

# UNSA retraités, Circulaire N°121

**Les Délégués départementaux UNSA Retraités (T & S) Les Délégués régionaux UNSA Retraités (T & S)  
Les membres du Bureau National UNSA Retraités (T & S)**

Objet : Suite au courrier adressé au ministère des solidarités et de la santé

Le 4 janvier 2021, nous avons adressé une lettre à Olivier Véran, Ministre des Solidarités et de la Santé, et à Brigitte Bourguignon, Ministre Déléguée en charge de l'Autonomie (voir sur le site : [unsa.org](http://unsa.org)).

En réponse à notre lettre, le cabinet de la Ministre nous a proposé une rencontre en visio-conférence avec M. Louis-Xavier Colas, Conseiller social auprès de la Ministre chargée de l'Autonomie.

Au cours de cette rencontre, qui a eu lieu le 8 février, nous avons réaffirmé nos positions et obtenu quelques réponses à nos interrogations.

## Rappel de nos positions :

- Les reports successifs pour la préparation et l'examen du projet de loi « Grand Age » sont préjudiciables à l'amélioration de la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie.
- La création d'une 5e branche Autonomie au sein de la Sécurité Sociale, suggestion nationale confiée à la CNSA, sont des mesures législatives positives. Mais nous sommes très interrogatifs sur la gestion territoriale maintenue aux Conseils Départementaux.
- Des mesures urgentes, qui ne nécessitent pas de textes législatifs, peuvent et doivent être prises sans tarder.

## Des réponses à nos interrogations :

- Le Conseiller nous a assurés que nos préoccupations étaient partagées par la Ministre.
- Sur le projet de loi Grand Age, le cabinet de la Ministre et les grandes directions du Ministère continuent à travailler à l'élaboration du texte. Le Ministère espère une inscription du projet de loi avant l'été 2021, afin de permettre un débat parlementaire à l'automne.

Sur le rôle des Départements, le Ministère échange régulièrement avec les représentants des Départements, sur les évolutions nécessaires et sur la répartition budgétaire entre l'Etat, la Sécurité Sociale et les Départements.

Sur les mesures qui ne nécessitent pas de textes législatifs, et qui pourraient rapidement se concrétiser, la Ministre a mis en place trois missions.

Dans le prolongement des rapports de Myriam El Khomri et de Dominique Ribault, le Ministère a arrêté un « Plan Métiers du Grand Age ». Michel Lafourcade est chargé de coordonner les mesures concrètes à mettre en place.

Une nouvelle mission opérationnelle a été confiée à Dominique Libault, qui a pour objectif de simplifier l'accès à l'information pour les personnes âgées et leurs proches, par la généralisation du guichet unique. Deuxième objectif à sa mission : améliorer la coordination entre les différents intervenants, professionnels de santé et professionnels du grand âge.

La troisième mission a été confiée à Luc Broussy, sur l'adaptation du logement, l'environnement urbain et les transports. En fait, il s'agit de réactualiser le rapport que Luc Broussy avait rédigé en 2013.

Nous reviendrons sur ces différents points dans notre prochaine lettre « Infos Retraités ».

Bagnolet le 12 février 2021

Le Secrétariat